

Risque de chute de pierres : une portion de la RD44 fermée



Le 6 novembre, des éboulements avaient détruit le cimetière./ Photo DDM.

Le préfet Pascal Mailhos a décidé, ce mercredi, la fermeture d'une portion de la RD44 sur la commune de Saint-Béat à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation, et aux personnes, en raison d'un risque de chute de pierres.

Saint-Béat est exposée régulièrement au risque de chute de pierres. Deux accidents sont intervenus le 20 octobre au-dessus du cimetière, puis le 6 novembre, au-dessus de la route départementale.

À la demande du maire de Saint-Béat, le service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) a supervisé, le 21 novembre, une opération de purge au-dessus de la route départementale. À cette occasion, le RTM a expertisé la zone de départ de la chute de pierres et a fait part d'un risque résiduel, lié à d'autres rochers présents dans ce couloir. Des travaux d'ampleur visant à consolider le ou les rochers dangereux sont prévus.

Dans l'intervalle, et dans le but d'assurer la sécurité des usagers de la RD44, automobilistes ou piétons, le préfet, en accord avec le maire de Saint-Béat et le président du Conseil départemental, a décidé de fermer une portion de cette voie à la circulation (du croisement avec la route communale de Rap au croisement avec la RN 125).